

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville  
BP 42 - 74210 FAVERGES

N° 105/16

Date de convocation 14 octobre 2016

Conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Extrait du registre des délibérations du : BUREAU

Séance du 20 octobre 2016 – 18 heures 00

Président : Michel COUTIN

Secrétaire de séance : Roland BLAMPEY

Objet : TOURISME-EXPERIMENTATION DE NAVETTE  
TOURISTIQUE - saison estivale 2016-Demande de  
subvention

MEMBRES PRESENTS

Michèle LUTZ  
Roland BLAMPEY  
Marc LLEDO

Marcel CATTANEO  
Philippe PRUD'HOMME  
Paul CARRIER

Michel COUTIN  
Ulrich GAGNERON  
Sylviane REY

Nicolas BLANCHARD  
Gérard CHAMPANGE

MEMBRES EXCUSES (pouvoirs)

MEMBRES EXCUSES

Jacky GUENAN

Hervé BOURNE

### EXPOSE

Monsieur Ulrich Gagneron, Vice-président en charge du tourisme rappelle que par délibération n°133/15 en date du 21 décembre 2015, le Bureau a :

- reconduit l'expérimentation de navettes touristiques pour la saison estivale 2016,
- autorisé le président a sollicité une subvention auprès des organismes compétents.

Il informe également que l'expérimentation de lignes de transport en commun vers des sites touristiques est inscrite au plan d'actions 2015/2018 de l'espace valléen du massif des Bauges.

Par conséquent Monsieur le Vice-président demande aux membres du bureau d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour la ligne Doussard-La Sambuy au titre dudit programme et de valider le plan de financement correspondant.

Plan de financement

Coût prévisionnel du projet(*)	29 770 € TTC
Subvention Régionale (30 % du coût du projet)	8 933 € TTC
Subvention départementale	Néant

(\* Le coût comprend le transport, la communication et la signalétique des arrêts.

Monsieur le Vice-président demande aux membres du bureau de se prononcer.

-0-0-0-0-0-0-

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré, acceptent et valident le plan de financement proposé par Monsieur le Vice-président concernant la mise en place de navettes touristiques - été 2016- et autorisent Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour la ligne Doussard-La Sambuy.

Résultat du vote :  
Votants : 11  
Pour : 11

Abstention : 0  
Contre : 0

Exprimés : 11

FAVERGES, 24 octobre 2016  
POUR COPIE CONFORME  
LE PRESIDENT,  
Michel COUTIN



Délibération rendue exécutoire le 24 octobre 2016

Affichage le 24 octobre 2016

Destinataires :

- Préfecture DRCL (servi)

Copie(s) interne(s) :

- Développement économique
- Budget